

Salaire des musiciens : ouverture d'une négociation.

[2011 10 12 Sud Radio france Salaire des musiciens](#) Chaque année, l'expert du Comité Central, le cabinet Tandem, rend son rapport sur les données sociales de Radio France. Celui-ci démontre que, pour l'année 2010, l'augmentation salariale des musiciens a été de 1,44% C'est l'évolution la plus faible de la période 2005/2010.

En 2010, cette augmentation a été de 2,27 % pour les Personnels Techniques et Administratifs et de 3,55 % pour les journalistes.

SUD Radio France demande donc l'ouverture d'une négociation salariale pour les musiciens afin de respecter les dispositions du relevé de décisions de décembre 2008.